



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 25/01/2024
Objet : Demande de subvention CAF

L'an deux mille vingt et quatre et le 25 janvier à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de
Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD
Marion, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs
GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente,
DEYE Manuel, HOLIET Samuel, CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, BERNARD Myriam, MIOTTO Lucie,
BIANCO Maryline, et M. VARCIN Alexandre

Procurations : Mme ROBERT Carole a donné procuration à Mme FONTAINE
Sonia.

M. Thierry DURAND a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article
L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/01/2024

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 25/01/2024

Délibération n° 2024/01/03

OBJET : Demande de subvention CAF

Mme le Maire rappelle l'importance de la qualification du personnel du Pôle Enfance Jeunesse, qui est garante d'un accueil de qualité.

Comme chaque année des formations sont prévues pour le personnel du pôle Enfance Jeunesse, pour l'analyse des pratiques professionnelles.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la CAF à hauteur de 80% selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Formation	1200	CAF 80%	960
		Commune 20%	240
Total	1200		1200

OUI cet exposé, le conseil municipal, par 13 voix pour, zéro voix contre et 2 abstentions,

- Décide de solliciter une aide financière auprès de la région selon le plan de financement proposé
- Autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Malijai,
Le 25 janvier 2024
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 26/01/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401089-20240125-2024_01_03-